îles Canaries: tarif douanier commun, taxe sur la production et les importations APIM (modif. règlement (CEE) n° 1911/91)

2001/0038(CNS) - 30/05/2001 - Acte final

OBJECTIF : prorogation des périodes transitoires et des mesures introduites en vertu du règlement 1911/91/CEE pour l'Espagne et les îles Canaries. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 1105/2001/CE modifiant le règlement 1911/91/CEE relatif à l'application des dispositions du droit communautaire aux îles Canaries. CONTENU : le Conseil a adopté une modification du règlement 1911/91/CEE relatif à l'application des dispositions du droit communautaire aux îles Canaries, prorogeant temporairement les taux et les exemptions afférents à la taxe APIM (taxe à la production et à l'importation), l'application des suspensions des droits autonomes du tarif douanier commun et la période transitoire pour l'introduction des droits du tarif douanier commun à l'importation de certaines marchandises dans les îles Canaries jusqu'au 31/12/2001. ENTRÉE EN VIGUEUR : le règlement est applicable à partir du 01/01/2001.